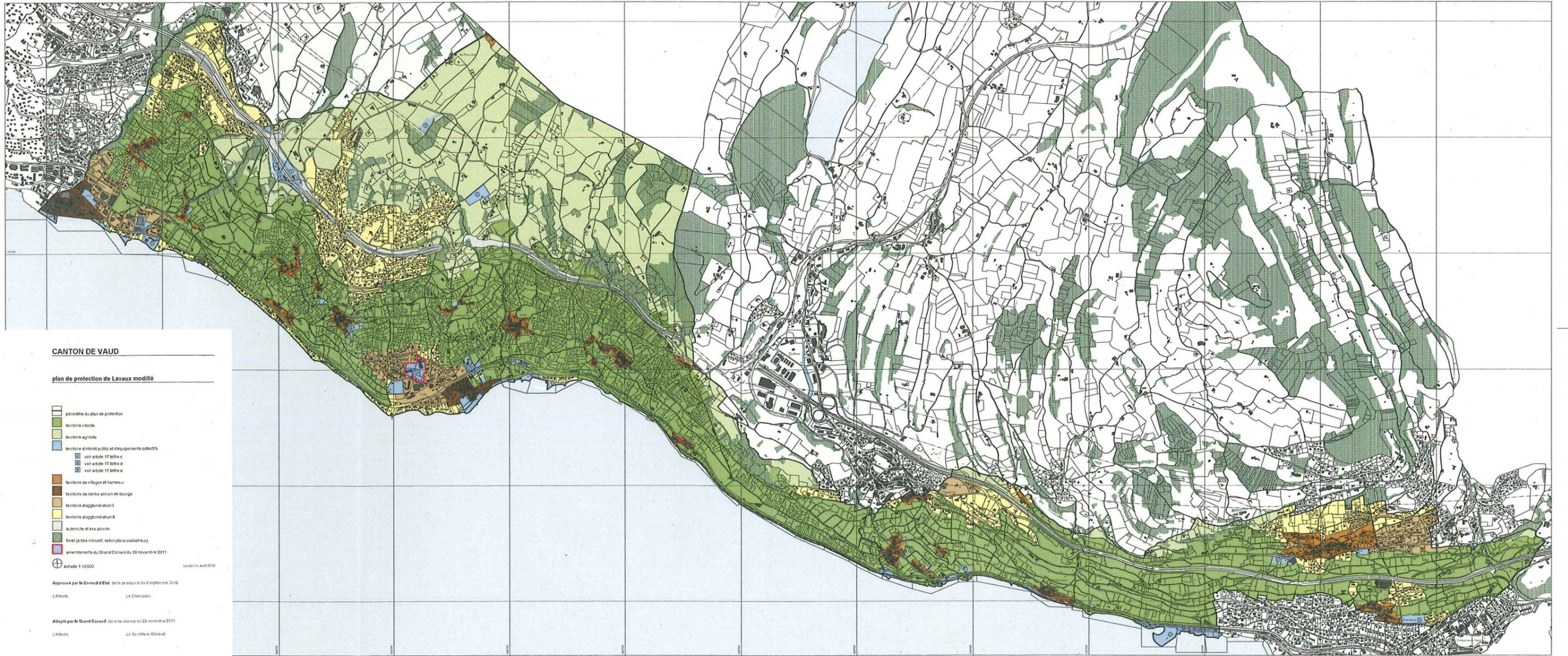


-  Périimètre UNESCO
-  Plan de protection LLavaux



**CANTON DE VAUD**

**plan de protection de Lavaux modifié**

- périmètre du plan de protection
- territoire village
- territoire agricole
- territoire d'intérêt public et d'équipements collectifs
  - voir article 17 lettre c
  - voir article 17 lettre d
  - voir article 17 lettre e
- territoire de villages et hameaux
- territoire de centre ancien de bourg
- territoire d'agglomération I
- territoire d'agglomération II
- autoroute et ses abords
- forêt (à titre indicatif, selon plans cadastraux)
- amendements du Grand Conseil du 29 novembre 2011

échelle 1:10000 Lavaux, août 2010

Approuvé par le Conseil d'Etat, dans sa séance du 8 septembre 2010  
 L'Etat, Le Chancelier

Adopté par le Grand Conseil, dans sa séance du 23 novembre 2011  
 L'Etat, Le Secrétaire Général

# CANTON DE VAUD

---

## plan de protection de Lavaux modifié

---

-  périmètre du plan de protection
  -  territoire viticole
  -  territoire agricole
  -  territoire d'intérêt public et d'équipements collectifs
    -  voir article 17 lettre c
    -  voir article 17 lettre d
    -  voir article 17 lettre e
  -  territoire de villages et hameaux
  -  territoire de centre ancien de bourgs
  -  territoire d'agglomération I
  -  territoire d'agglomération II
  -  autoroute et ses abords
  -  forêt (à titre indicatif, selon plans cadastraux)
  -  amendements du Grand Conseil du 29 novembre 2011
-  échelle 1:10'000

Lausanne, août 2010

**Approuvé par le Conseil d'Etat**, dans sa séance du 8 septembre 2010

L'Atteste,

Le Chancelier :

**Adopté par le Grand Conseil**, dans sa séance du 29 novembre 2011

L'Atteste,

Le Secrétaire Général :